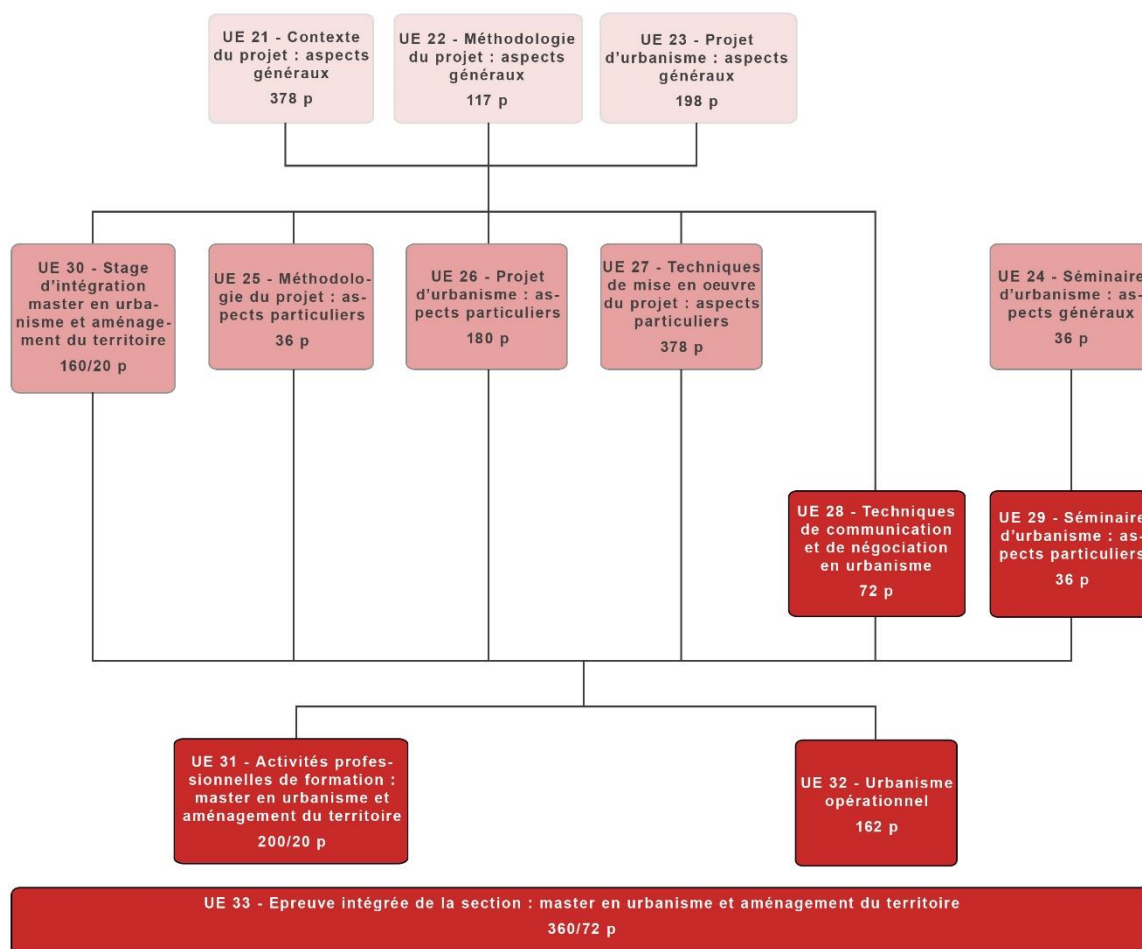


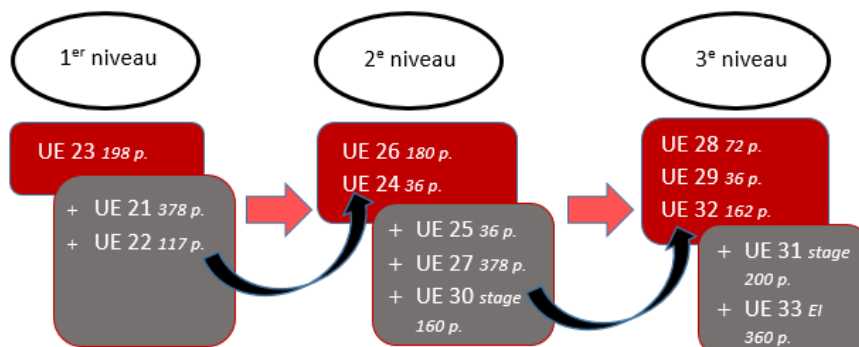
MASTER EN URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POSSIBILITÉS D'ÉTALEMENT

Le master est par défaut organisé en 3 niveaux. Le passage à un niveau supérieur se fait par la réussite de toutes les UE du niveau inférieur.



Il est cependant possible de passer au niveau supérieur en ayant encore des UE inachevées : celles qui sont grises dans le schéma ci-dessous. Les UE rouges doivent être réussies pour accéder au niveau suivant, sous réserve du passage d'un test d'admission (et sous réserve d'une compatibilité horaire).



N.B. : Si une UE a été partiellement réussie, l'étudiant peut éventuellement obtenir un report de cote s'il en fait la demande via le formulaire de demande de dispense, dans les délais impartis.